

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Le scandale du siècle : la caisse noire d'argent sale de  
l'UIMM-MEDEF

# **Mme Parisot est complice !<br />Pourquoi n'est-elle pas en prison préventive avec DGS, De Calan, De Virville ?**

- Social - Scandale de l'UIMM-Medef -  
Date de mise en ligne : dimanche 2 mars 2008

---

Démocratie & Socialisme

---

**Mme Parisot croit que la télé et les médias sont à ses ordres, elle intervient en plein journal de France 2, il y a 15 jours pour justifier la hausse de 40 % des salaires des patrons, et annoncer la saisine de la « commission d'éthique du Medef » (sic). Il y a une éthique au Medef ?**

**Laurence Parisot recommence samedi soir et dans le JDD pour tenter de se blanchir de ses complicités vis-à-vis de l'UIMM et de DGS, du « contrat » qui a été passé pour aider le « parrain » DGS à respecter « l'omerta ». Trop facile ! Scandaleux !**

Pourquoi laisse-t-on ces chefs de bande qui trafiquent des millions d'euros d'argent liquide, sale, illicite, parader ainsi dans les médias ? Pour moins que cela, pour les empêcher de se concerter, de faire disparaître les preuves, ils sont mis d'ordinaire en préventive, pourquoi n'est-ce pas le cas ? (Le petit trader Kerviel est en prison pour moins que cela, n'importe quelle bande de banlieue le serait...)

Il y a deux justices, deux traitements selon qu'on est faible ou puissant ? D'autant qu'il vient d'être révélé qu'en plus des abus de confiance, de la destruction de preuves, l'UIMM et le MEDEF s'organisent pour se prémunir des décisions éventuelles de justice.

Car la mise en scène de ses indignations par Mme Parisot ne vaut rien : elle a avoué, déjà, il y a cinq mois, que « beaucoup savaient inconsciemment » ce « secret de famille honteux » dont elle a reconnu qu'il l'avait « salie ». Elle savait. Elle a promis prétendument la « transparence » déjà, il y a cinq mois !

Elle mentait déjà, car les statuts du MEDEF (qui n'est pas un syndicat) et des fédérations territoriales, professionnelles et de ses unions prévoient depuis longtemps cette « transparence ». La page 20 des statuts du MEDEF prévoit des rapports financiers, des audits réguliers, et Mme Parisot est à la tête de cette organisation depuis trois ans.

Les 600 millions d'euros de la caisse noire UIMM-MEDEF sont collectés à partir d'une double cotisation des entreprises ! Des salariés MEDEF-UIMM reçoivent des salaires en liquide de M Gautier-Sauvagnac, président de l'UNEDIC au vu et au su de tout le monde. La secrétaire et le chauffeur de DGS ont témoigné des retraits en liquide en mallette de 26 à 32 kg.

Impossible pour Mme Parisot, et elle l'a reconnu, de ne pas savoir, de faire mine de s'indigner. Là, elle essaie de tromper l'opinion et les juges, pour s'exonérer de ses responsabilités, de sa complicité.

C'est le plus grand scandale de ce début de siècle : la caisse noire servait à corrompre, c'était une caisse secrète antigreve pour fausser la concurrence, c'est le coeur du patronat tout puissant de ce pays qui est concerné.

**Gérard Filoche**, dimanche 2 mars, 19 h